

### TROIS EXEMPLES DE MÉTHODES

Une « méthode », c'est une unité minimale de cohérence méthodologique, c'est-à-dire à la fois...

1. ... un principe	2. ...un objectif	3. ... et l'ensemble des procédés correspondants de mise en œuvre
<b>EXEMPLES</b>		
<b>A. MÉTHODE ACTIVE</b>		
<p>–<i>version faible</i> à partir des années 1890 : « Il n'y a apprentissage de la part de l'élève que s'il est actif. »</p> <p>–<i>version forte</i> de l'approche cognitive à partir des années 1980 :                      « L'apprentissage est un processus actif de construction par l'élève lui-même de son propre savoir. »</p>	<p>susciter et maintenir l'attention et la participation des élèves</p>	<p>–sélectionner des documents ou des thèmes intéressant les élèves                      –maintenir une forte " présence physique en classe " (voix, regards, déplacements...)                      –encourager les élèves et valoriser leurs productions en les renvoyant à l'ensemble de la classe                      –varier les <i>stimuli</i> (passage d'un support oral à un support écrit puis visuel...), les activités, les rythmes...                      –demander aux élèves de se poser des questions les uns aux autres                      –demander aux élèves de s'écouter les uns les autres se corriger leurs erreurs et réagir aux idées des autres                      –démarche inductive en apprentissage de la grammaire et de la culture                      –faire inventer des dialogues par les élèves eux-mêmes et les faire dramatiser                      –etc.</p>
<b>B. MÉTHODE RÉPÉTITIVE</b>		
<p>il n'y a apprentissage que s'il y a des réapparitions répétées de la même forme linguistique</p>	<p>faire réapparaître de nombreuses fois la même forme linguistique</p>	<p>–<i>répétition intensive</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• exercice</li> <li>• faire répéter par un élève ce que vient de dire un autre</li> <li>• questions ouvertes à réponses multiples</li> <li>• dispositif d'intégration didactique</li> <li>• etc.</li> </ul> <p>–<i>répétition extensive</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• reprise du cours précédent en début d'heure</li> <li>• révision de début d'année</li> <li>• etc.</li> </ul>
<b>C. MÉTHODE CONCEPTUALISATRICE</b>		
<p>la compréhension des régularités morphologiques ou des règles de fonctionnement des structures grammaticales aide à leur assimilation finale</p>	<p>amener les élèves à la compréhension des régularités morphologiques ou des règles de fonctionnement des structures grammaticales</p>	<p>1) Articulation avec d'autres méthodes :</p> <p>–<i>articulation avec la méthode " passive "</i> : le professeur présente lui-même aux élèves les paradigmes verbaux ou grammaticaux, ou explique lui-même les règles de syntaxe                      –<i>articulation avec la méthode active</i> : le professeur demande aux élèves de découvrir eux-mêmes les régularités ou les règles, éventuellement (renforcement de la méthode active) à partir de leurs propres exemples, ou lorsqu'il considère qu'ils en ont besoin, ou lorsqu'ils en formulent eux-mêmes la demande                      –<i>articulation avec la méthode répétitive</i> : le professeur fait apprendre par cœur puis réciter les paradigmes et les règles</p> <p>b) Mise en œuvre dans les démarches inductive et déductive :</p> <p>–<i>démarche inductive</i> : le professeur (articulation avec la méthode " passive ") ou les élèves (articulation avec la méthode active) remontent des exemples (corpus de réflexion) aux régularités ou règles correspondantes                      –<i>démarche déductive</i> : le professeur (articulation avec la méthode " passive ") ou les élèves (articulation avec la méthode active) vont des règles aux exemples correspondants (illustration) ou aux productions correspondantes (application).</p>